



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

JEAN-YVES BRUNET ÉLU À LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMCQ

L'Association des Maîtres Couvreurs du Québec (AMCQ) est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur Jean-Yves Brunet, président de Couvertures West Island, à titre de président du Conseil d'administration. Monsieur Brunet succède à Monsieur Sébastien Pelletier, président de Couvertures Basco.

Monsieur Brunet pourra compter sur l'appui de sept administrateurs pour l'année 2019, soit Monsieur Carl Fleury (Gilles Veilleux), Monsieur Pascal Lapierre (Lacasse et fils Maîtres Couvreurs), Monsieur Richard Laliberté (Multi-Toits M. F.), Madame Isabelle Morissette (Les Couvertures Dixmo), Monsieur Steve Raymond (J. Raymond Couvreur et Fils), Monsieur Stéphane Truchon (Truchon Toiture et Imperméabilisation) et Monsieur Marco Vaillancourt (Les Toitures Raymond & Associés).

Au cours de la prochaine année, les membres du nouveau Conseil d'administration de l'AMCQ ont pour objectif entre autres, de valoriser le métier de couvreur en menant une campagne de promotion pour pallier au défi important de la pénurie de main-d'œuvre du métier. Ils continueront également à positionner l'AMCQ comme un acteur incontournable de l'industrie de la construction au Québec.

C'est la deuxième fois que Monsieur Brunet accède au poste de président du Conseil. Il a été président en 2015.

«Je remercie chaleureusement les membres pour leur confiance et c'est un grand privilège d'accéder une seconde fois à la présidence de l'AMCQ. Je compte m'investir avec ma rigueur, mon intégrité et ma transparence habituelle. Je suis heureux de pouvoir compter sur une équipe d'administrateurs solides, compétents et impliqués au sein du Conseil d'administration.»

- Jean-Yves Brunet, président de l'AMCQ

«Je suis impatient de retravailler avec Jean-Yves. J'accueille sa nomination avec beaucoup d'enthousiasme. Tout le personnel de la permanence de l'AMCQ est prêt à s'investir pour mener à bien tous les projets fixés par les membres du Conseil d'administration»

- Monsieur Marc Savard, directeur général de l'AMCQ.

À propos de l'Association des Maîtres Couvreurs du Québec

Fondée en 1966, l'Association des Maîtres Couvreurs du Québec est un organisme à but non lucratif. Depuis cinquante ans, l'Association des Maîtres Couvreurs du Québec (AMCQ) est reconnue comme un acteur crédible dans l'industrie de la construction. La notoriété de l'AMCQ repose sur des fondements et des critères de qualité élevés. La compétence de ses membres couvreurs, de ses firmes d'inspection indépendantes et de ses membres fournisseurs de matériaux reconnus pour leur qualité favorise des travaux performants. La bonne réputation de l'Association repose également sur des normes techniques élevées et sur de hauts standards de qualité pour les travaux de toiture.

Information et entrevue

Marc Savard

Directeur général

Association des Maîtres Couvreurs du Québec

450 973-2322 poste 228 | msavard@amcq.qc.ca